A renvoyer uniquement à :

Région Bretagne I Rannvro Breizh
Espace territorial Bretagne sud
Antenne des transports de Vannes
10 rue de Saint-Tropez - BP 399
56009 VANNES Cedex
Tél 02 22 51 42 00
Antennedevannes.transports@bretagne.bzh

Année scolaire 2026-2027

DEMANDE DE TITRE COMMERCIAL

Abonnement mensuel et/ou carnet(s) 10 voyages

Ne pas joindre de paiement, vous recevrez une facture ultérieurement

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR
(ATTENTION personne qui sera facturée – Représentant légal pour les mineurs)

Nom*
Prénom* Date de naissance*
Adresse*
Code postal* Commune*
Téléphone mobile 1 * Autre téléphone
Email *

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'USAGER
(à compléter si l'usager est différent du demandeur)

Nom*
Prénom* Date de naissance*
Nom de l'établissement*
Commune de l'établissement*
Classe*
Statut du demandeur* ☐ Représentant légal ☐ Assistant·e familial·e ☐ Autre

⚠ un élève éligible au Transport Scolaire BreizhGo peut bénéficier d'un abonnement commercial uniquement pour réaliser des déplacements en dehors de son trajet Domicile / Etablissement scolaire

CARACTERISTIQUES DU TRANSPORT SOLLICITÉ

Commune de montée*
Arrêt de montée souhaité *
Commune de descente *
Arrêt de descente souhaité *

Accédez aux horaires des trajets scolaires sur le site www.breizhgo.bzh

PARTICIPATION

- de 26 ans :	+ de 26 ans :	
☐ **Abonnement 28 €**	☐ **Abonnement 56 €**	**Mois souhaité :**
☐ **Carnet 10 voyages 16,50 €**	☐ **Carnet 10 voyages 24€**	**Nombre souhaité :**

☐ Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et je reconnais avoir pris connaissance du règlement régional des transports scolaires consultable sur www.breizhgo.bzh ou sur simple demande par mail à antennedevannes.transports@bretagne.bzh précisant notamment pour les usagers non scolaires :
- les conditions d'utilisation des services spécifiques scolaires (article 5)
- les modalités d'obtention des titres de transport sur les circuits scolaires (article 9)
- les responsabilités et notamment les obligations liées à la discipline (articles 19)

☐ Je prends note que les titres, valables uniquement pour l'année scolaire de l'obtention, ne pourront être revendus, donnés ou échangés. Lorsque la facture est émise, aucune possibilité de remboursement et de réduction de la participation financière ne sera accordée.

Fait le à

* A compléter obligatoirement

Signature